

sommaire

Vol. XI

No. 4

Avril

1959

Prêtre, AUJOURD'HUI

HORIZON

Retraite paroissiale et mission locale
Gaston Morissette, o.m.i. 157

PASTORALE

Sociologie
Sociologie religieuse et apostolat réaliste
Jacques Lazure, o.m.i. 165

Liturgie
Précisions concernant la musique sacrée et la liturgie
Emilien Carrier, o.m.i. 169

Prédication
Les cinq joies de l'apôtre laïc Yves Gosselin, o.m.i. 174

CHRONIQUE

Les femmes refusent-elles d'obéir? 177

VOIX DE L'EGLISE

Les classes et l'évolution sociale S.S. Pie XII 180

VIE DES MOUVEMENTS

J.O.C.
Pour une action catholique adulte
S. Ex. Mgr Norbert Robichaud 183

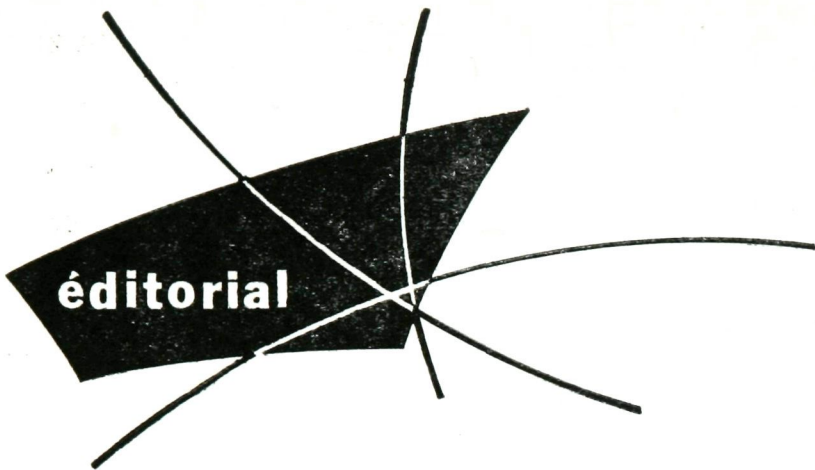
L.O.C.
Réunion des présidents de sections du diocèse de
Trois-Rivières 189

"Prêtre, aujourd'hui" est sous la responsabilité des Aumôniers
nationaux et diocésains d'Action Catholique Ouvrière.

Rédaction et Administration: 1001, rue St-Denis, Montréal 18, P.Q. Canada

Directeur: R. P. Gilles Langlois, o.m.i.

Avec autorisation de l'Ordinaire — Abonnement régulier: \$3.00



PASTORALE CANADIENNE

La pastorale canadienne-française vient de profiter du passage de deux experts, M. le chanoine Fernand Boulard de l'Institut Catholique de Paris et le R. P. Jean-François Motte, o.f.m. du C.P.-M.I. de France.

Ces deux prêtres en plus de remuer des idées sur la sociologie religieuse, sur le phénomène de la déchristianisation et de la pastorale urbaine, ont mis sur pied des organismes qui ont réalisé en France un travail magnifique. L'expérience qu'ils possèdent déborde la France et se hausse facilement à une conception universelle des réalités pastorales.

C'est cette expérience qu'ils ont mise au service de notre pastorale dans une série de cours et de

conférences à des auditoires tant ecclésiastiques que laïcs dans plusieurs diocèses et Universités.

Leur séjour aura contribué à nous faire mieux saisir les dimensions nouvelles de notre pastorale en face de l'industrialisation et de la matérialisation. Comme le soulignait le P. Motte, la pastorale n'est pas encore pleinement reconciliée avec les exigences d'une civilisation urbaine. "Il ne faut pas s'en étonner, dit-il, la pastorale d'Église a été profondément marquée par la campagne. Des traditions millénaires commandent à leur insules les réflexes des pasteurs. L'urbanisation qui est un phénomène récent n'a pas encore été vraiment baptisée par l'Église. L'Église commence seulement à inventer l'équipement qui permettra d'évangéliser ce monde nouveau qui s'appelle ville."

C'est un fait que chez-nous nous sommes en face d'un monde qui s'industrialise à une vitesse vertigineuse. C'est toute la conception de notre pastorale qu'il nous faut reviser à l'aide d'instruments adéquats.

Les travaux de M. le chanoine Boulard ont servi à nous faire mieux comprendre l'apport de la sociologie religieuse comme instrument de recherche objective de la réalité pastorale. La sociologie religieuse tend à nous faire vérifier nos impressions sur cette réalité que nous affrontons par notre ministère. Mais elle doit surtout nous faire prendre conscience que la christianisation ou la déchristianisation

sont des phénomènes collectifs. Ses cartes des régions françaises le démontrent clairement.

Quant au P. Motte, promoteur du Centre de pastorale des missions de l'intérieur, il a mis au service des grandes missions une technique éprouvée de travail au niveau de la zone. La zone ou secteur n'est pas chose nouvelle, mais le travail par zone est nouveau. Le comité directeur de la Grande Mission de St-Jérôme a requis à plusieurs reprises ses services.

Ces deux prêtres ont saisi rapidement la situation au Canada-français. Très délicats, ils se sont abstenus de porter des jugements absolus. Mais néanmoins, leur passage nous aura éveillés davantage sur des problèmes de pastorale et sur des méthodes éprouvées. Sans aucun doute que leur séjour constituera une étape importante dans l'orientation et le développement de notre pastorale. La fondation d'un comité de recherche en sociologie religieuse, groupant les Instituts de pastorale des Universités de Laval, de Montréal et d'Ottawa, en est une preuve tangible.

Horizon



GASTON MORRISSETTE, O.M.I.

RETRAITE PAROISSIALE ET MISSION LOCALE

Cet article revient sur quelques notions de base, indispensables pour démêler la complexité du problème de la retraite paroissiale affrontée à la mission locale traditionnelle dans l'Eglise. Au cours d'une réunion internationale où les considérations les plus profondes se déployaient avec ampleur, un grave diplomate déclara sans rire: "L'Angleterre est une île", pour définir la politique constante de la fière Albion. Il faut revenir à des vérités premières qui clarifient

une situation politique ou pastorale. Or chez nous, au moment où la retraite paroissiale s'interroge sur son efficacité, que les grandes missions font hardiment leurs premiers pas, n'est-il pas opportun de préciser les relations entre les missions locales, retraites paroissiales et missions régionales. Je me bornerai aux deux premières, quitte à revenir dans un article subséquent, sur le problème des grandes missions. Tout simplement, je confie à ces pages le fruit de quelques réflexions suscitées par l'abondance et la qualité des idées émises au congrès de prédication, tenu en la maison Montmorency. Je m'aventure avec prudence sur un terrain relativement neuf.

Un nombre imposant de prédicateurs.

Le visiteur européen est tout d'abord frappé par le nombre imposant de prédicateurs itinérants au Canada français. La France en compte 1000 pour une quarantaine de millions de baptisés. Ici, il n'est pas exagéré d'avancer le chiffre de 230 prédicateurs itinérants, encore que l'inventaire des effectifs missionnaires n'ait pas été dressé. A cela ajouter prédicateurs de retraites fermées, professeurs de séminaires, de scolasticats, voire quelques missionnaires diocésains, occasionnellement adjoints à leurs confrères itinérants. Dans une perspective globale de la prédication chez nous, il ne faut pas sous-estimer le rôle éminent joué par la quarantaine de maisons de retraites fermées tant masculines que féminines qui accueillent au-delà de 120,000 fidèles.

Bien que les retraites fermées ne s'adressent pas uniquement à des chrétiens militants, elles constituent un apport magnifique au rayonnement de la vie chrétienne. L'Eglise donne vraiment l'impression d'être solidement implanté au Canada. Un clergé résident, suffisamment nombreux, — à part quelques diocèses défavorisés — assure le service religieux et la continuité pastorale, tandis que la troupe mobile des prédicateurs sème dans les coeurs la parole de Dieu.

Un Institut catholique de recherche socio-ecclésiastique souhaiterait, peut-être, une plus judicieuse répartition du clergé, et un emploi plus méthodique de ses forces. Je pense aux prêtres des collèges classiques qui dépassent le millier, à la formule même de nos Séminaires-Collèges qui exigent de l'Eglise un effort surhumain, sans toujours lui retourner en nombre les vocations cléricales qu'elle pourrait légitimement escompter pour le besoin minimum des âmes au Canada et ailleurs. Mais cela est d'un autre problème en dehors et au-dessus de ma compétence, qui ne laisse pas cependant d'inquiéter les responsables d'Eglise et d'assombrir l'horizon pastoral.

Revenant aux prédicateurs, rejoignons-nous de leur nombre suffisant autant que de la qualité apostolique de leur travail ; ce qui explique la généralisation dans nos paroisses d'une formule typique de prédication. La retraite paroissiale annuelle, distincte de la prédication quadragésimale européenne, est spécifique à l'Amérique du Nord. L'Europe et le continent sud-américain recourent au service de la mission locale, au moins décennale, selon le canon 1349 du Code de droit canonique.

Origine de la retraite paroissiale

Historiquement, au Canada français, la mission, dans le sens européen du mot, a précédé la retraite. Succédant à la période troublée de 1837, la venue des premiers prédicateurs, après la Conquête, prit figure d'événement. Ce fut la mission, une intervention extraordinaire de grâce par la proclamation intensive du message, dans un contexte de catéchismes, d'instructions multipliées et de cérémonies religieuses. Un souffle de Pentecôte sur un peuple assemblé. Peu à peu, encore que la prédication fût loin d'être annuelle, la tendance se dessina à restreindre la mission à une prédication de plus en plus dépouillée des cérémonies, des gestes religieux qui l'intégraient.

Dans ces paroisses rurales, à la foi vive et de pratique religieuse unanime, la mission opérait un travail en profondeur, de telle sorte qu'en 1908 le Concile plénier de Québec souhaitait que chaque paroisse soit favorisée ni trop rarement ni trop souvent des bienfaits de la mission. Le décret 326 décrit les résultats par cette prédication extraordinaire, "la conversion de nombreux pécheurs, l'élan spirituel redonné aux négligents et l'affermissement de la persévérance des bons." Aucune confusion possible, alors, entre la mission qui n'est pas annuelle, et les exercices spirituels qu'on souhaite annuels, au bénéfice des sociétés pieuses et même de tous les fidèles, dans le but précis d'une pratique plus fervente des vertus chrétiennes. C'est le sens du décret 329 du même concile. Précision d'autant plus significative que le Concile de 1908, à mi-chemin entre les débuts des missions et l'époque actuelle, témoigne du passé et ouvre la voie à la formule de l'avenir, la retraite paroissiale.

Cette dernière s'installe dans la pastorale ordinaire jusqu'à devenir annuelle dans les paroisses urbaines. Dans les campagnes elle se prêche à tous les deux ou trois ans. Des exceptions difficilement contrôlables confirment la règle. Avec sympathie et prudence, j'essaie de porter un jugement sur son efficacité actuelle.

Grandeur et misère de la retraite paroissiale.

Elle s'inscrit dans la pastorale ordinaire. Les constitutions synodales, pour la plupart, obligent les pasteurs à y recourir annuellement en ville, et très souvent dans les paroisses moins peuplées des campagnes. Le peuple chrétien est convoqué à la proclamation classique de la loi divine, de ses exigences, de ses secours et sanctions. Un temps fort dans l'information religieuse des fidèles, et la pose consciente de certains actes sacramentels. Selon les milieux, la personnalité des prédicateurs, l'originalité dans la présentation du message, l'atmosphère recréée de prière communautaire, la retraite annuelle, qui souvent dépasse à peine la notoriété d'un fait-divers religieux, atteint la stature d'un événement.

Une vraie mission, dirions-nous, pour une paroisse de campagne surtout si elle se tient à tous les trois ans. Ailleurs, spécialement dans les villes, les grandes surtout, la retraite annuelle échappe difficilement à la loi de

l'accoutumance, voire de la routine. De soi, la retraite paroissiale ambitionne-t-elle plus que nourrir la ferveur des bons, inquiéter certains tièdes, convertir quelques pécheurs ? Quand on songe que dans les villes, elle se résume pratiquement à sept sermons de quarante minutes, peut-on raisonnablement en escompter plus que la vérifications rapide de quelques vérités fondamentales, la réponse à des objections courantes, voire une préparation très immédiate à une confession plus fervente ou, pour le pascatin une rencontre officielle avec le Grand Patron . . .

Où, grandeur et misère de notre retraite annuelle dépendante de la pastorale ordinaire. Si elle profite de la bonne marche d'une paroisse, nous la voyons difficilement suppléer aux déficiences de la pastorale d'une paroisse alanguie. Écoutons la verve pittoresque d'un prédicateur de carrière. Le tableau est chargé ; il ne comporte cependant que des touches authentiques. "Les prédicateurs ne sont pas des guérisseurs d'oeuvres paroissiales périlicantes ou paralysées, ni des recruteurs de membres des congrégations paroissiales, ni des officiants de funérailles, ni des promoteurs habiles de quêtes extraordinaires, ni des remplaçants de prêtres désireux de vacances ou de retraites personnelles, ni des animateurs de forums avec le clergé local." La retraite est essentiellement une proclamation de la Parole. Le fait qu'elle se prêche annuellement nous amène à la constatation suivante.

La retraite annuelle annexe la mystique de la mission.

Nous tenons à réaffirmer que dans de nombreuses paroisses rurales et mêmes urbaines, la retraite paroissiale reste un événement. L'assistance est globale ou nettement majoritaire, l'intérêt se maintient, les fidèles sortent de ces exercices spirituels rapprochés de Dieu et affermis dans leur foi. Il suffit au prédicateur de rajoinir la présentation du message, de rendre active la participation des fidèles. Le sérieux handicap de la fréquence annuelle est pratiquement vaincu. On n'en peut dire autant des centres urbains — le Canada français est aux deux tiers urbains — ou péniblement pour des raisons diverses, plus ou moins valables, l'assistance aux retraites s'avère minoritaire à ses degrés divers.

Aux messes du dimanche, le prédicateur qui devine l'intérêt en baisse pour cette offensive spirituelle, se fait direct et insinuant et lance à l'attaque ces meilleures troupes ; il mobilise le ban et l'arrière-ban des arguments victorieux. Le soir, quelque quinze minutes avant l'office, égrenant son chapelet dans la sacristie, il dénombre les rangs dégarnis des volontaires curieux ou résignés qui, ce soir là, en plus de sauver leur âme et d'écouter le sermon, risqueront d'encaisser, au nom des absents, la mauvaise humeur d'un prédicateur déçu. Chaque missionnaire possède sa collection personnelle de retraites qui démarrent péniblement, dont l'allure en troisième de passe à peine l'embrayage laborieux . . .

Dangereux de s'en prendre hargneusement au pasteur, au matérialisme prévalant, à la foi en baisse de citoyens distraits. D'aucuns remettent en question la formule même de notre retraite annuelle, le contenu de son

message, sa présentation. Ont-ils tellement tort ? Notre retraite annuelle, selon eux, nourrit les ambitions demesurées ; elle escompte tous les ans pour parler comme le Concile de Québec : "Convertir de nombreux pécheurs, réchauffer les tièdes et affirmer la persévérance des justes". De quels moyens extraordinaires dispose-t-elle pour provoquer cette vague de fond ? La retraite prêchée par deux prédicateurs, voire un seul, dans des paroisses de 1,500 familles urbaines se veut transformer en mission, un événement extraordinaire de grâce, selon toute la tradition de l'Eglise.

Or, la retraite n'est pas la mission. La première vise à l'entretien de la foi, au progrès spirituel des bons alors que la seconde aspire à une conversion périodique et profonde de tous les fidèles. Il semble à plusieurs que la retraite qui embouche annuellement la trompette prophétique pour une proclamation enflammée de la Loi nouvelle, a supplanté la mission locale traditionnelle dans l'Eglise, en a annexé la mystique et affronte maintenant le problème grave d'une désaffection relative des fidèles, dans les grands centres urbains.

Essai de rajeunissement de la retraite paroissiale.

A mesure que la retraite paroissiale se généralisait dans les villes, il était à prévoir que cet outil apostolique perdrait de son mordant. Alors qu'elle s'interroge sur son efficacité dans les villes, il est bon revenir sur la distinction traditionnelle entre mission et retraite. On n'y gagne jamais à confondre les objets formels, d'autant mieux que cette précision offre un élément de solution à notre problème, ne serait-ce qu'enlever au prédicateur ce sentiment trouble d'insuccès chronique lorsqu'il s'adresse à des auditoires restreints, à la moitié des paroissiens, au tiers, voire au cinquième. Le cas n'est pas chimérique à Montréal en dépit de l'optimisme des curés, lors du récent sondage sur l'assistance aux retraites.

Pourquoi ne pas varier les thèmes de la retraite paroissiale ? Nous répondrions ainsi à des besoins précis des gens. Une retraite centrée sur les vertus théologiques, les vertus sociales, sur le mariage chrétien, la messe, posséderait l'avantage de situer le message traditionnel dans un jour nouveau. Le R. P. Gagnon, c.s.c. dans la livraison de janvier de "L'Oratoire" fait valoir ce point de vue. Telle paroisse remplace la retraite annuelle par un triduum centré sur la confession pascale. Certains prédicateurs divisent les gens mariés en catégories selon l'âge et réduisent la retraite à trois sermons pleinement adaptés plus profitables, selon eux, que dix sermons donnés aux époux séparés de leurs conjoints. On sait que la préparation aux congrès eucharistiques paroissiaux ou régionaux équivaut à la plus réussie des retraites annuelles.

Que nos exercices spirituels annuels ne soient plus centrés exclusivement sur les grands thèmes de prédication réservés aux sermons du soir de la mission. Procurons aux paroissiens moyens, qui connaissent par cœur la série pratiquement invariable de notre prédication, l'agréable surprise d'un sujet nouveau. Faire revivre l'éternelle figure du Christ historique, modèle de notre vie de prière et de charité. Se souvenir que le pré dica-

teur qui prêche l'Évangile est toujours d'avant-garde . . . Sans doute que les prédicateurs varient d'année en année, — franciscains, dominicains, jésuites, montfortains, oblats — mais s'ils développent sensiblement les mêmes thèmes, les auditeurs ne risquent-ils pas de perdre l'intérêt pour ces vérités premières présentées dans un moule trop uniforme ? Ainsi la retraite moins liée aux grands thèmes de la mission strictement dite, se déploierait dans des secteurs inexplorés.

Le jeune David pour combattre le champion philistin, refusa la lourde armure de Saul. Il s'en fut puiser au torrent cinq pierres polies. Ces pierres ne symbolisent-elles pas pour un prédicateur de retraite annuelle, la souplesse de tactique et la variété des armes qui assurent le succès renouvelé de cette offensive spirituelle ? La mission locale ou régionale apparaîtra alors comme une offensive de grand style soigneusement préparée, et disposant de moyens extraordinaires de conversions des cœurs et d'éventuelle réanimation des structures ecclésiales.

Vers la mission locale.

Entre la retraite paroissiale et les grandes missions en cours, la pastorale réserve-t-elle une place à la mission locale, celle que le Concile plénier de 1908 souhaitait ni trop fréquente ni trop rarement dans les paroisses ? Danile-Rops parle d'une veuve au 17^e siècle qui avait laissé tous ses biens aux Récollets, pour qu'à tous les huit ans, ils assurent la mission à son village. En France, et en Belgique la mission décennale est traditionnelle. "En prescrivant aux ordinaires de veiller à ce que les curés fassent donner une mission au moins une fois tous les dix ans, le canon 1349 ajoute une prescription nouvelle et logique à la loi de l'Église. Désormais les missions sont considérées dans la vie d'une paroisse comme une oeuvre ordinaire et mandatée — bien qu'occasionnelle. Elle s'adresse à tous les habitants de la paroisse géographique, et ne peut s'identifier à une retraite pour les seuls fidèles."

Dire que chez nous, il ne s'est pas tenté des essais de vraie mission locale serait injuste. Tant chez les prédicateurs qui l'assuraient que chez les fidèles qui en bénéficiaient, aucune hésitation, c'était plus qu'une retraite : visite méthodique des foyers, catéchisme, prière intensive, cérémonies quotidiennes, engagement solennel. De 1940 à 1955, une équipe de 3 à 6 prédicateurs oblats a donné dans 190 paroisses de 19 diocèses un genre de mission adapté à notre milieu, qui semble répondre aux exigences de l'Église. Il faut dire que ces missions se sont tenues dans des milieux plutôt ruraux, à population restreinte, et dans un sens, plus préservée. Dans une paroisse de ville, pour assurer le même travail, il a fallu pratiquement quatre missionnaires durant un mois. Dans une paroisse de banlieu, à Ottawa, trois pères rédemptoristes ont travaillé dix jours pour procurer à 300 familles les bienfaits d'une mission. Un labeur apostolique analogue est-il convenable pour des paroisses de 1500 à 2000 familles dans nos grandes villes ? On devine que la mission paroissiale urbaine, pour faire choc et opérer un travail en profondeur, exigerait le séjour prolongé de plu-

sieurs prédicateurs — cinq ou six — sans compter les démarches préliminaires d'une prémission dont la technique est pratiquement inexistante.

L'expérience d'une mission avec prémission est actuellement en cours, dans une paroisse populeuse des Laurentides. Un groupe de pères rédemptoristes s'y consacre activement. Cela est à suivre de près. Est-ce à dire qu'on puisse escompter la généralisation de missions locales urbaines périodiques, distinctes dans leur esprit et dans leur technique, de la retraite annuelle ? Je ne le pense pas, parce que la paroisse d'aujourd'hui ne ressemble pas à la paroisse d'autrefois, et se prête moins à l'ébranlement collectif d'une mission. Encore ne s'agit-il que de la conversion des coeurs. Parler de réforme de structures, de réanimation des institutions, dans une paroisse urbaine isolée, sans la coordination préalable avec les paroisses d'un secteur, de la ville même, cela n'est pas de la pastorale sérieuse. Lorsque le Code de droit canonique et le Concile plénier de Québec parlent de paroisses, ne se réfèrent-ils pas à la paroisse rurale, relativement isolée, sociologiquement homogène ?

Chez nous, avant la phase intensive d'industrialisation, en dépit de sa dispersion géographique, la paroisse rurale constituait une communauté humaine consistante, une matière malléable qui se prêtait à une action profonde. De même pour ces paroisses européennes typiques — françaises, italiennes, espagnoles — qui servent d'arrière-plan aux films "Le Christ interdît" de Malaparte et "Manon des Sources" de Pagnol.

Le Père Motte soutient que notre pastorale ne s'est pas encore pleinement réconciliée avec les exigences d'une civilisation urbaine. Écoutons-le : "Il ne faut pas s'en étonner, la pastorale d'Église a été profondément marquée par la campagne. Des traditions millénaires commandent à leur insu les réflexes des pasteurs. L'urbanisation qui est un phénomène récent n'a pas encore été vraiment baptisée par l'Église. L'Église commence seulement à inventer l'équipement qui permettra d'évangéliser ce nouveau monde qui s'appelle la ville". La mission locale dans une paroisse urbaine atteindrait-elle son but, constituerait-elle un événement saillant ? Nos fidèles habitués aux grands mouvements d'opinion, aux techniques de masse, aux campagnes de publicité, ne seraient pas tellement intéressés à cet événement strictement paroissial d'une mission locale. Personnellement je préfère la mission régionale pour procurer aux villes, voire aux diocèses, le bienfait périodique d'une évangélisation en profondeur et d'un retour en chrétienté. Réservant à un autre article le développement de cette assertion, je crois bon dire que ma pensée vaut se pesant de plume. Un article de revue n'est jamais décisif dans l'orientation des grands mouvements de pastorale ordinaire ou extraordinaire.

Exploiter le magnifique actif du catholicisme pratiquant.

Au terme de ces quelques réflexions, je suis ramené au phénomène le plus voyant de notre catholicisme, la pratique dominicale nettement majoritaire. Avant la dernière Grande Guerre, même dans les villes, le pratiquant dominical faisait sa retraite avec une régularité exemplaire. Sans y

être retenu par un précepte grave de l'Eglise, les fidèles se faisaient un devoir d'assister aux exercices annuels avec une consolante unanimité. C'est ainsi, que les prédicateurs étant en nombre suffisant, s'est bâtie cette institution typique, cohérente, déjà traditionnelle, notre retraite annuelle. Son bilan spirituel, un siècle durant, s'est avéré si fructueux, dans des conjonctures actuelles plus difficiles, et avec un rendement moindre, elle n'est pas prête de sortir de la pastorale ordinaire.

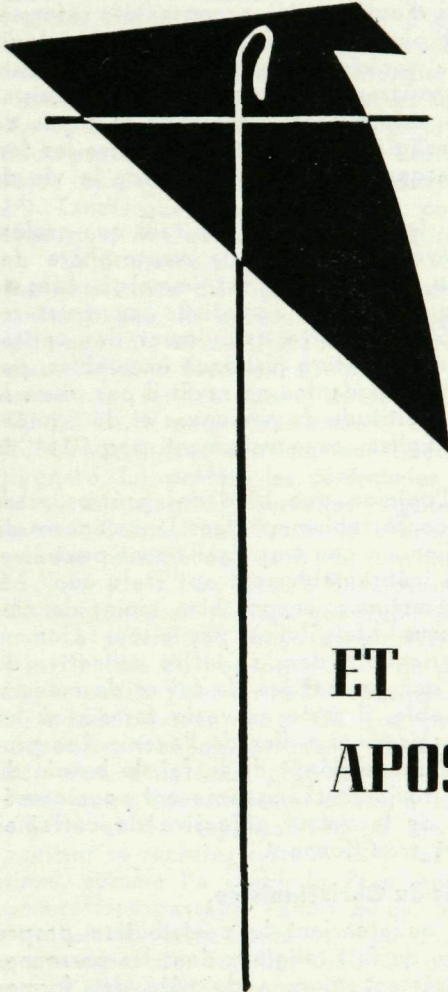
Elle possède en elle-même la capacité de se renouveler. Même si tous les pratiquants ne font pas leur retraite, la foi de ces baptisés qu'on pourrait qualifier de négligents, se rallume facilement à l'occasion des grandes fêtes, de ce grand événement de grâce que serait la mission. Exploitions à plein cet actif. Des pays européens qui nous sont chers par la culture, dans la magnifique remontés spirituelle qu'ils opèrent avec tant d'ardeur lucide, n'en peuvent dire autant. Le pratiquant ne suit pas nécessairement la mission. Un exemple; La mission régionale de Verviers, une agglomération belge de 86,000 âmes. A l'occasion de deux semaines de prédication à l'église qui cloturait la grande mission, à peine plus du tiers des pratiquants sont venus entendre la parole de Dieu.

Sans insister plus que de juste sur ce fait, il donne à réfléchir sur les degrés divers dans la spontanéité de la pratique religieuse. La nôtre s'enracine profondément dans la tradition. Raison de plus, chez nous, pour travailler avec intelligence, zèle et continuité, à améliorer le rendement de nos retraites paroissiales, à préparer les grandes offensives de la mission, pour que les cinq talents dont semble pourvue notre chrétienté ne dorment pas dans le linceul d'une pastorale optimiste et routinière.

"C'est l'heure de l'action, de l'action la plus urgente; travaillez sans trêve et appelez à votre aide les âmes les plus généreuses. Il y en a, grâce à Dieu, de tout âge et de toute condition; il y en a dans tout quartier, dans toute maison, souvent dans toute famille. Faites d'elles autant de missionnaires et demandez-leur de se vouer à toute sorte d'héroïsme pour se préparer à soutenir le heurt inévitable avec le monde de l'indifférence, de l'apostasie, de la haine antireligieuse. Dites-leur avec courage et confiance, qu'il y a un besoin de saints dans le monde: de saints prêtres, de saints religieux, de saintes religieuses. Mais qu'il y a également besoin, spécialement aujourd'hui, DE SAINTS LAICS. Que tous entrevoient l'enchantement d'une vie secrète avec le Christ en Dieu et, toutefois, consacrée à Le faire connaître, à Le faire aimer, à Le faire servir dans le monde ! Multipliez, chers fils, les saintes avant-gardes d'une armée héroïque, dont l'action, si Dieu le veut, peut préparer une victoire et un triomphe difficilement imaginable aujourd'hui".

(Pie XII, aux Curés et prédicateurs du carême, 1958)

Pastorale



SECTION

Sociologie

Jacques Lazure, o.m.i.
3 février, 1959.

SOCIOLOGIE
RELIGIEUSE
ET
APOSTOLAT
REALISTE

L'Eglise triomphante n'a cure de sociologues ! L'Eglise militante, toutefois, en éprouve un besoin de plus en plus pressant ! C'est tout à son honneur ! Je dirais même volontiers que cette attention portée par l'Eglise à la sociologie religieuse manifeste chez elle un regain de vitalité.

Peut-il en être autrement, puisque l'apostolat n'est fructueux que s'il atteint le réel et que, d'autre part, la sociologie s'efforce à l'étude objective et réaliste des aspects terrestres de notre religion ?

Science au fait religieux.

Dans l'accomplissement de cette tâche, cependant, la sociologie religieuse n'a pas fixé des normes d'action, où à proposer des réformes d'apostolat. Ce travail relèverait plutôt, à mon sens, de la théologie pastorale. Le seul objectif de la sociologie religieuse consiste dans l'analyse attentive des couches terrestres qui recouvrent le catholicisme dans l'examen soigné de l'écorce naturelle qui enveloppe le noyau de la vie surnaturelle. La sociologie religieuse cherche à connaître les formes humaines et sociales dans lesquelles, de fait, s'incarne la vie du Christ et de l'Eglise.

On n'y insistera jamais trop : le christianisme, en tant que prolongement du Verbe fait chair, n'évolue pas dans la stratosphère des réalités purement spirituelles. Au contraire, il est immergé dans le temps et l'espace. Il fait plus que toucher ou agglutiner aux structures temporelles, il y est inviscéré. S'il comporte assurément des vérités de foi, des préceptes moraux et une ossature juridique immuables, par contre que de formes relatives et changeantes ne revêt-il pas, dans la succession des siècles et parmi la multitude de personnes et de groupes qui le professent ! Eternité de l'Eglise, renouvellement perpétuel de Sa pensée et Son action !

Serait-il inexact d'émettre l'opinion que bien des prêtres, chez nous, tendent plutôt à s'installer confortablement dans la catégorie de l'éternité de l'Eglise, pour y justifier, un peu trop facilement peut-être, un mode de penser ou d'agir, rivé inébranlablement au "statu quo" ? Il n'est pas question, certes, de mésestimer, encore bien moins de nier cet aspect immuable du christianisme ! Mais il n'est pas le seul ! Comme le relevait si bien l'épiscopat néerlandais, dans sa lettre collective du 10 février 1958 : "A côté de ce qui, en matière de foi et de mœurs, doit être considéré comme immuable, il reste un vaste terrain où les idées du passé ne sont pas nécessairement celles de l'avenir. Les progrès de la science, l'étude constante du dépôt de la foi, le besoin de la nécessité de s'adapter à la vie toujours changeante ont pour conséquence une nouvelle intelligence de la valeur objective de certaines conceptions et de certains usages traditionnels."

Tournée vers les formes variables du Christianisme.

C'est justement à ce point qu'intervient la contribution propre de la sociologie religieuse. Science du fait religieux dans les personnes et les institutions, elle est précisément tournée du côté des formes naturelles et variables du christianisme. Son optique à elle, c'est d'examiner jusqu'à quel point le christianisme d'un pays, d'une région, d'une ville, d'une paroisse, d'un collège, d'une communauté religieuse est vitalemment lié à des structures sociales définies, à tel régime politique,

à certaines conditions géographiques et économiques, à une vie de famille plus ou moins désorganisée, à une présentation discutable de la doctrine chrétienne, à des cadres juridiques peut-être sclérosés.

Il ne faut tout de même pas se leurrer : si l'Eglise catholique est une, par contre, au-dedans, des variétés presque innombrables de vie chrétienne y foisonnent. Est-ce que, par exemple, le catholicisme des Italiens s'identifie parfaitement à celui des Français ? Ou encore, le monde surnaturel des Espagnols rencontre-t-il en tous points celui des Irlandais ? Sur le plan de la liturgie, la sobriété et la mesure des cérémonies romaines contrastent assez fortement avec l'effusion et la luxuriance des rites orientaux. Tels pays, comme plusieurs en Amérique du Sud, presque indifférents à la liturgie authentique, se consomment en fêtes religieuses extérieures, en dévotions para-liturgiques de tout acabit. Tandis que d'autres contrées, comme les Etats-Unis, confinent pratiquement aux quatre murs de l'église leur vie liturgique plus profonde.

La Fontaine parlait du rat de ville et du rat des champs. On peut tout aussi bien distinguer entre le chrétien de la cité et le chrétien de la campagne. Ils ne tournent pas dans le même orbite ; leurs réflexes religieux sont bien différents ! Le citoyen s'accommode bien, ce semble, d'une religion fonctionnant presque à longueur de journée, à peu près comme un service public, où tout le monde se rencontre sans se connaître. Là, il peut s'alimenter à son gré, quand le cœur lui en dit et les circonstances extrêmement fluctuantes le lui permettent. Le campagnard, lui, préfère les cérémonies de groupe, fixées par la tradition, et se déroulant à intervalles réguliers, selon le rythme paisible de la nature. Gabriel Le Bras et le chanoine Boulard, entre autres, ont clairement montré comment la pratique religieuse et la vitalité de la foi, qui y est liée jusqu'à un certain point, se distribuent sur la carte de la France en régions géographiques bien délimitées.

Le prêtre est conçu bien différemment selon les divers pays. Ici, c'est le rôle du bon pasteur et du père spirituel qui est mis en relief. Là, le public tient en haute considération le prêtre habile organisateur ou administrateur avisé. Ce que, par exemple, des Européens ou des Canadiens-français estiment de la pauvreté ou de la modestie de bon aloi, chez leurs prêtres, peut facilement être interprété par les Américains comme inconvenant à leur clergé, comme un manque de dignité et de responsabilité de leur part. Les vocations sacerdotales peuvent se recruter surtout dans des familles rurales de bonnes proportions, comme l'a établi le Père Antoine Fortier pour le Québec des générations passées. Tandis qu'aux Etats-Unis, une enquête menée par l'Université Notre-Dame souligne que le grand nombre des vocations proviennent des familles urbaines de dimension moyenne.

L'étude attentive du Père Emile Pin sur la vie religieuse de la paroisse Saint-Pothin, à Lyon, a démontré que la doctrine chrétienne y était présentée à l'intérieur de catégories bourgeoises, dans un contexte et des termes d'une classe sociale différente de celle qui englobe la majorité des paroissiens. Le phénomène des classes sociales et des professions, en réalité, teinte énormément la vie catholique des pays.

Ainsi, la plupart des catholiques Américains se rencontrent parmi les ouvriers des grandes villes. D'autre part, en France, le catholicisme semble avoir plus de prise sur les classes moyennes et même supérieures.

L'éducation des enfants elle-même reflète jusqu'à un certain point des traits bien particuliers de vie chrétienne. Par exemple, la formation des jeunes Américains, dans les écoles catholiques, cherche peut-être, plus que chez nous, à tenir compte des données acceptables de la psychologie expérimentale. Dans le même sens, la vie de la famille, au dire du Père de Lestapis, s'oriente, dans plusieurs pays, du côté d'une mystique chrétienne du foyer où l'amour et la confiance, manifestés aux enfants, se substituent petit à petit à une structure familiale plus autoritaire et impersonnelle.

Sur le plan politique, les institutions catholiques peuvent être plus ou moins liées, voire même inféodées à un gouvernement ou régime constitutionnel quelconque, comme dans les pays où le catholicisme est religion officielle de l'Etat. Mais alors le danger peut juridiquement évoluer en marge de la vie politique, ne recevant aucun appui ou subside du gouvernement et refusant de s'engager, de quelque manière que ce soit, dans les affaires politiques. Dans ces conditions, Elle risque de s'enfermer dans un ghetto spirituel.

On pourrait ainsi aligner indéfiniment les variétés de vie chrétienne. Par exemple, que l'on songe aux multiples formes d'art sacré qui ont surgi au cours des âges dans les différentes cultures. Ou encore, à la métamorphose profonde qui s'est opérée dans les cadres extérieurs de la vie religieuse, depuis les premiers ermites de la Thébaïde. Mais on en a suffisamment, je crois, pour voir que l'Eglise, telle l'épouse du Roi dont parle le psaume 45, est vraiment "circumdata varietate". Pour réaliser aussi que la sociologie peut et doit, dans ce vaste domaine du contingent, fournir un immense et précieux apport à la cause du catholicisme et de son expansion.

Condition pour un apostolat réaliste.

Comment espérer, en fait, que l'apostolat brille par son réalisme et son efficacité, s'il ne rejoint pas les nombreux facteurs sociaux et psychologiques qui conditionnent, limitent et caractérisent la vie catholique d'un groupe particulier, à un moment donné de son histoire ? Après tout, l'aphorisme du vieux Philosophe n'a pas perdu de sa vérité : "Universalis non movent"! Voilà pourquoi la sociologie religieuse, à titre de discipline ancillaire, mérite d'être utilisée à fond par les apôtres dignes de ce nom. La dernière lettre collective de l'Episcopat québécois suggère fort opportunément des études sociologiques sur la famille canadienne. Les matériaux que la sociologie religieuse pourrait ainsi accumuler, dans ce domaine comme dans bien d'autres, elle les déposerait aux pieds des théologiens et des pasteurs. C'est à ces derniers qu'il reviendrait d'édifier avec eux un temple du savoir et une cathédrale de vie chrétienne plus dignes de la maison de Dieu.

PRECISIONS CONCERNANT LA MUSIQUE SACREE ET LA LITURGIE

Peu de commentaires ont été faits, à date, de l'Instruction "De Musica sacra" de la Sacrée Congrégation des Rites sur la musique sacrée et la liturgie. Dans plusieurs diocèses, des commissions étudient la possibilité d'appliquer ces récentes décisions du Saint-Siège.

Empruntant la traduction de la Documentation Catholique du 9 novembre, 1958, de même qu'un commentaire du P. Antonelli contenu dans l'Osservatore Romano, édition française du 10 octobre 1958, nous nous arrêterons à considérer quelques aspects particuliers de cette Instruction, rédigée à Rome en la fête de saint Pie X le 3 septembre 1958 et approuvée par Pie XII "speciali modo".

Comme le signale le P. Antonelli, "après la publication de ces deux solennels documents pontificaux (Mediator Dei, 20 nov. 1947 et Musicae disciplina, 25 décembre 1955), et compte tenu des évolutions toujours plus accentuées, dans tous les pays, du dit mouvement liturgique, la Sacrée Congrégation des Rites s'est occupée, à la demande du Saint-Père, de rédiger une particulière Instruction, afin que les grands principes exposés dans les deux Encycliques citées, soient effectivement mis en pratique et que cela puisse se réaliser avec une certaine uniformité dans le monde entier. La nécessité et l'urgence de pouvoir à cette substantielle uniformité sont apparues encore plus manifeste en raison de la multiplication, au cours de ces dernières années, des "Directoires diocésains", destinés, avant tout, à régler la participation active des fidèles à la Sainte Messe. Ces "Directoires" avaient d'ailleurs été suggéré par l'Encyclique "Mediator Dei" elle-même et ils sont certainement d'une très grande utilité; mais tout en tenant compte des usages et des coutumes locales, on n'y retrouve pas toujours, même dans les choses de caractère général, cette uniformité que tous désirent..."



Actions liturgiques et pieux exercices.

Cette instruction se divise en 3 chapitres d'inégale longueur. En premier lieu, des Notions générales (nos 1-10); puis, des Règles générales (nos 11-21) et enfin des Règles spéciales (nos 22-118). Dès les débuts, l'Instruction établit clairement la distinction entre "actions liturgiques" et "pieux exercices": "... C'est pourquoi les "actions liturgiques" sont ces cérémonies sacrées qui, de par l'institution de Jésus-Christ ou de l'Eglise, et en leur nom, sont accomplies par des personnes légitimement députées à cette fin, en conformité avec les livres liturgiques approuvés par le Saint-Siège pour rendre à Dieu, aux saints et aux bienheureux le culte qui leur est dû; les autres cérémonies sacrées qui se font dans une église, soit en dehors avec ou sans prêtre, sont appelées "pieux exercices".

Les actions liturgiques doivent se dérouler en conformité avec les livres approuvés par le Saint-Siège. Le latin doit être la langue de ces actions liturgiques, sauf quelques exceptions prévues. Les pieux exercices se font en suivant la coutume et les traditions des lieux ou des groupes, approuvées par l'autorité ecclésiastique compétente. On peut y utiliser la langue qui convient le mieux aux fidèles, quelle qu'elle soit.

Musique sacrée.

Quant à la musique sacrée, on entend par cette expression: le chant grégorien, la polyphonie sacrée, la musique sacrée moderne, la musique sacrée pour orgue, le chant populaire religieux et la musique religieuse. Quelques précisions sont apportées concernant la musique sacrée moderne. C'est une musique à plusieurs voix, n'excluant pas les instruments de musique. C'est une création récente qui tient compte des progrès de l'art et de la musique. Elle est acceptée dans la liturgie à condition qu'elle contienne un sens religieux et qu'elle porte à la piété puisqu'elle est directement destinée à un usage liturgique. Il est également intéressant de noter que le chant populaire religieux est hautement recommandé à notre époque pour réchauffer la piété des fidèles et rehausser les pieux exercices, ainsi que les actions liturgiques elles-mêmes, chaque fois qu'il peut y être admis.

LA MESSE.

Parmi les principales actions liturgiques où l'on fait usage de la musique sacrée, la messe doit retenir notre attention.

L'Instruction rappelle que la nature de la messe demande que tous les assistants y participent selon la façon qui leur est propre. Cette participation, étant avant tout intérieure, de façon à ce que les fidèles s'unissent étroitement au souverain Prêtre, sera plus complète si on y ajoute la participation extérieure, manifestée par des actes extérieurs comme la position du corps, les gestes rituels et, surtout, les réponses, les prières et les chants. Cette

participation harmonieuse est aussi appelée "participation active" dont le célébrant et ses ministres sont un exemple en servant à l'autel avec la piété intérieure voulue tout en observant exactement les rubriques et les rites. L'Instruction fait remarquer également que la parfaite participation active est obtenue lorsque s'ajoute aussi la participation sacramentelle.

Messes chantées :

— Participation des fidèles :

L'Instruction divise les messes chantées en deux catégories: les messes solennelles et les messes chantées. Les modes de participation valent pour les deux cas. Cette participation active des fidèles peut revêtir trois degrés:

1 — Tous les fidèles chantent les réponses liturgiques. Dans plusieurs paroisses on s'efforce, à l'occasion de la grand'messe du dimanche, de faire participer les fidèles selon ce premier degré.

2 — Les fidèles chantent aussi les parties de l'ordinaire de la messe: Kyrie eleison, Gloria, etc. Si on constate que le chant du Gloria et du Credo par les fidèles devient un obstacle, qu'on le laisse exécuter par les schola.

Ici, l'Instruction précise: "Il faudra, de plus, veiller à ce que dans le monde entier, les tons grégoriens suivants, qui sont plus faciles, soient appris par les fidèles... On pourra ainsi obtenir cette chose très souhaitable que les fidèles du monde entier puissent manifester leur même foi par les mêmes choeurs joyeux et par leur participation active au Saint Sacrifice de la messe."

Ces tons grégorien sont ceux des messes XVe et XVIe. Quant au Credo, on suggère le Ier ou le IIIe. Le P. Antonelli, dans son commentaire, fait remarquer que "ce souhait est aussi une exhortation".

On constate, d'une part, la préoccupation du Saint-Siège d'introduire l'uniformité et d'autre part, d'assurer une vraie participation active. Plusieurs expériences pourraient être rapportées. N'en citons qu'une. Dans une paroisse, à l'occasion de la messe chantée en l'honneur de la Sainte Vierge, le samedi après-midi, on décida d'y faire participer les fidèles. Pendant huit mois, chaque samedi, un prêtre ou un laïc dirigeait le chant de la foule. Le nombre des fidèles variait entre 300 et 400, dont une cinquantaine de normaliennes accompagnées de quelques religieuses.

Cette pratique dut être abandonnée. Parmi les raisons invoquées pour expliquer cette attitude, mentionnons que la sempiternelle messe des Anges, très belle mais aussi très longue et essoufflante, ne laissait pas suffisamment de répit aux gens pour s'unir intérieurement au Saint Sacrifice. De plus, devant l'effort soutenu, les meilleures énergies avaient fini par perdre contenance.

3— Enfin, on envisage la possibilité que les fidèles chantent des parties du propre de la messe.

— Autres prescriptions:

Autre prescriptions :

Concernant l'Introït, l'Offertoire et la Communion, on peut chanter, si le temps le permet, d'autres versets des psaumes d'où ces Antiennes sont tirées. Une précision est apportée: "L'antienne de la Communion doit normalement être chantée au moment où le célébrant consomme les saintes espèces. Mais si les fidèles communient, le chant de cette antienne commence au moment où le prêtre distribue la sainte communion..."

Quant au Sanctus et au Benedictus, s'ils sont chantés en grégorien, ils doivent l'être à la suite.

Consécration: "...tout chant, et, là où c'est l'habitude, même la musique de l'orgue ou de tout autre instrument doivent cesser."

Enfin, "l'orgue doit se taire au moment où le prêtre bénit les fidèles à la fin de la messe; le célébrant doit prononcer les paroles de la bénédiction de façon à ce qu'elles puissent être comprises de tous les fidèles."

Messe lue :

L'Instruction y apporte une attention particulière: "On veillera soigneusement à ce que les fidèles n'assistent pas à la messe lue "comme des étrangers ou des spectateurs muets..." Dans nos paroisses urbaines, le nombre des messes basses, le dimanche et les jours de fêtes, est de beaucoup le plus considérable.

Il y a trois façons dont les fidèles peuvent participer à la messe lue:

1 — "... que tous, de leur propre chef, apportent une participation soit intérieure, en prêtant une pieuse attention aux principales parties de la messe, soit extérieure selon les différentes coutumes régionales approuvées." L'Instruction ajoute que durant la messe, "... il faut réprouver l'usage de jouer de l'orgue, de l'harmonium ou de quelque autre instrument de musique presque sans interruption."

2 — L'Instruction conseille de réciter des prières communes et de chanter en commun. Il faut toutefois que ces prières et ces chants conviennent à chaque partie de la messe.

3 — "Le troisième mode enfin, et le plus parfait, c'est que les fidèles répondent liturgiquement au prêtre..." Dans cette participation plus parfaite, il faut distinguer quatre degrés:

a) Les fidèles se limitent aux réponses les plus faciles: Amen, Et cum spiritu tuo, etc.

- b) Les fidèles prononcent, de plus, les parties réservées au servant.
- c) Les fidèles récitent également les parties de l'ordinaire de la messe "en même temps que le prêtres."
- d) Les fidèles récitent "en même temps que le prêtre" des parties du propre de la messe: Introit, Graduel, Offertoire, Communion.

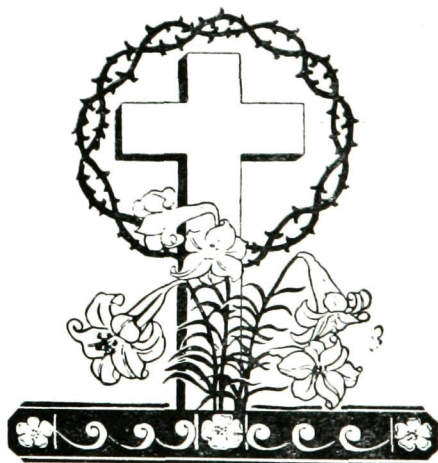
Conclusion.

Suivent ensuite quelques précisions concernant les livres de chant liturgique de même que les instruments de musique et les cloches.

Enfin l'Instruction traite des personnes qui ont les rôles principaux dans la musique sacrée et la liturgie pour terminer par l'étude de la musique sacrée et de la liturgie.

Les fidèles, étant peu familiers avec la participation active au Saint Sacrifice, ne peuvent que répondre lentement à l'attente de leurs pasteurs. Tout de même, avec les possibilités de formation liturgique, surtout au niveau scolaire, on peut espérer des développements enrichissants.

Le P. Antonelli conclut ainsi: "...le mouvement liturgique, vrai et sain, prendra un nouveau départ, quelques exagérations moins louables seront éliminées et l'ensemble des fidèles — c'est là le principal — se sentira toujours plus proche des sources de grâce qu'ouvre la Liturgie, tandis que la Liturgie elle-même redeviendra pour le peuple chrétien ce qu'elle fut pendant des siècles, la grande école de vie surnaturelle et de sainteté."



LES CINQ JOIES DE L'APÔTRE LAÏC

Yves GOSSELIN, O.M.I.

INTRODUCTION

Voici la première d'une série de trois méditations sur le Rosaire pour les apôtres laïcs. Elles favoriseront un épanouissement de leur vie chrétienne et une plus grande réussite de leur apostolat. Le saint Rosaire déroulera devant leurs yeux les mystères joyeux, douloureux et glorieux de la vie de notre divin Sauveur et de sa Mère.

Dans la vie de l'apôtre laïc, il y a des JOIES et des DOULEURS qui sont ressenties et vécues sur terre; il y a des GLOIRES qui dans une sainte espérance, sont attendues comme récompense éternelle de leur travail apostolique.

Le Rosaire présente à notre méditation cinq grandes joies de la vie de Jésus et de Marie: ANNONCIATION . . . VISITATION . . . NAISSANCE DE JÉSUS . . . PRESENTATION . . . RECOUVREMENT . . .

Ainsi dans la vie de tout apôtre Laïc . . .

La première joie de l'apôtre laïc, c'est l'Annonciation

L'Archange Gabriel annonce à Marie une bonne nouvelle. L'apôtre doit lui aussi, partout où il va, annoncer la Bonne Nouvelle: celle de l'Évangile de Jésus. Et l'annoncer avec JOIE. Imaginez le bonheur de l'Archange Gabriel! Il reçoit de Dieu l'ordre d'aller annoncer à la Vierge Marie sa maternité divine. Et pour Marie, quelle JOIE que cette ANNONCIATION: Mère de Dieu!

L'apôtre doit, lui aussi, ressentir en son cœur cette JOIE. Le Seigneur l'a dit en son Évangile: "C'est Moi qui vous ai choisis . . . Allez par le monde entier, proclamez la Bonne Nouvelle à toute la création . . . Je vous

ai dit ces choses pour que ma JOIE soit en vous et que votre JOIE soit complète . . ." Jésus vous a choisis comme apôtres laïcs et quel est son désir, sinon que vous annonciez continuellement cette Bonne Nouvelle.

Demandons à Marie par la méditation de ce mystère, que partout vous proclamiez ce message de paix et de bonheur.

La deuxième JOIE de l'apôtre laïc, c'est la Visitation

Pour annoncer cette Bonne Nouvelle de l'Évangile, l'apôtre doit profiter de toutes ses rencontres. La "VISITATION" d'un ami ou de toute autre personne doit toujours pour l'apôtre fervent, s'accomplir dans une véritable JOIE. Une "VISITATION" joyeuse! N'est-ce pas là, en effet, l'exemple que Marie nous donne en ce mystère! Dans cette visite à la cousine Elisabeth, la JOIE dilatait son cœur de Mère de Dieu. Sa JOIE, elle l'a exprimée dans les vibrantes paroles du "Magnificat". Que ces paroles soient vôtres et que souvent vous les redisiez à Jésus. Qu'ainsi, Il vous aide à les vivre en chacune de vos journées d'apôtres laïcs. "Mon âme est remplie de JOIE et mon cœur tressaille d'allégresse dans le Seigneur, mon Sauveur. Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses et son nom est Saint . . . Il a dispersé les superbes qui s'exaltaient dans l'orgueil de leurs pensées . . . Il a comblé de biens les pauvres et les riches. Il les a renvoyés les mains vides . . ."

Que Marie vous accorde par la méditation du mystère de la VISITATION, la grâce de bien comprendre la valeur d'une visite apostolique accomplie avec JOIE et SURNATUREL.

La troisième JOIE de l'apôtre laïc, c'est la NAISSANCE DE JESUS

Quelle JOIE pour Marie que la NAISSANCE de JESUS! Ainsi en est-il pour chaque apôtre laïc! En effet, quelle JOIE vraiment suave que faire naître Jésus dans une âme. Marie donne au monde un Sauveur . . . L'apôtre offre ce Sauveur à tout homme. Quelle JOIE que réchauffer et raviver la vie de la grâce qui végétait dans la tiédeur! Naissance en profondeur de la vie de Jésus en cette âme. Et que dire de la re-naissance de la vie divine dans une âme de chrétien! JOIE de l'apôtre collaborateur au mystère surnaturel de la grâce. Une âme avait abandonné Jésus au gré de ses caprices . . . de ses passions perverses . . . de son insouciance morbide . . . et voici qu'elle renaît dans la Vie divine. Que Marie vous accorde par la méditation de ce mystère, la JOIE de souvent constater et apprécier la re-naissance spirituelle d'une âme.

La Quatrième JOIE de l'apôtre, c'est la PRESENTATION

Quand le temps fut venu, Marie se rendit au temple pour offrir son divin Fils à Dieu le Père. Ce geste d'obéissance à la loi divine, Marie l'accomplit JOYEUSEMENT. L'apôtre laïc désire imiter ce geste d'offrande.

Oui, c'est avec une vive JOIE que l'apôtre présente au prêtre, représentant de Dieu, une âme désireuse de vivre la vie divine plus parfaitement en elle. Vous savez que ces âmes sont nombreuses . . . qu'elles attendent "quelqu'un" pour se faire présenter au prêtre. Que la grâce de Dieu vous aide en ce travail apostolique. Que partout où vous alliez, vous ayez le souci de découvrir ces âmes . . .

Et que par la méditation de ce mystère de la PRESENTATION de Jésus, vous graviez en vos coeurs cette conviction sincère et vive: présenter à vos prêtres un plus grand nombre d'âmes désireuses d'aimer Dieu dans la JOIE et la PAIX.

La cinquième JOIE de l'apôtre, c'est le RECOUVREMENT

Jésus se perd dans la ville de Jérusalem. Marie enfin l'aperçoit au milieu des sages et des docteurs de la loi. JOIE débordante d'une mère qui retrouve son enfant égaré dans la foule. Marie le presse sur son coeur et des larmes de JOIE coulent de ses yeux de mère.

Marie comprend la JOIE de l'apôtre qui après des mois, des années, retrouve une âme qu'il croyait à jamais perdue dans le péché. L'apôtre avec patience et persévérance travaillait pour ramener à Dieu cette âme abandonnée à ses passions mauvaises. Puis à un moment donné, cette âme lui échappe sans aucun espoir de l'approcher de Dieu. Et un bon jour, à force de prières, de sacrifices, de signes de réelle amitié, c'est le RECOUVREMENT d'une âme. Comme Marie comprend alors la JOIE au coeur de l'apôtre. Il a tellement travaillé avec le secours de la grâce de Dieu pour sauver cette âme. Bien des fois, cette conquête d'une âme perdue et retrouvée apporte une telle JOIE surnaturelle à l'apôtre fervent qu'il redouble de ferveur pour la conquête d'une autre. Demandons à Marie par la méditation de ce mystère que souvent vous aviez en votre vie d'apôtre cette JOIE de retrouver des âmes qui erraient perdues et à l'aventure du mal.



Chronique

Monastères féminins et congrégations religieuses

LES FEMMES REFUSENT-ELLES D'OBEIR ?

Les mouvements spécialisés, dit-on, contrarient les vocations religieuses féminines. Pour en juger, les Guides en 1957, la J.A.C.F., la J.O.C.F., la J.-I.C.F. et la J.E.C.F. en 1958 ont tenté un vaste sondage auprès des monastères et des congrégations religieuses. Sur 1351 questionnaires envoyés, 632 n'ont pas reçu de réponse et 130 se sont avérés inutilisables.

Si fragmentaires que soient ces résultats, ils tendent à prouver que sur 2,500 jeunes filles qui deviennent chaque année postulantes, 1000 appartiennent à l'un des quatre mouvements d'Action Catholique spécialisée. 76% de ces jeunes filles y ont passé plus de deux ans et 40% y ont exercé une responsabilité de dirigeantes.

La J.I.C.F. est la plus représentée dans les monastères (24% de ses vocations) ; la J.A.C.F. et la J.O.C.F. sont bien davantage tentées par les congrégations (85%).

Très intéressante en ce qui concerne la répartition des vocations entre les grands ordres contemplatifs (les J.I.C.F. préfèrent les bénédictines, les J.O.C.F. les carmélites, les J.A.C.F. les visitandines, sans que cette attirance soit le moins du monde exclusive) l'enquête n'indique pas où se dirigent de préférence les vocations actives. Il semble toutefois, et l'enquête des Guides est ici plus explicite, que les congrégations les plus délaissées aujourd'hui soient les hospitalières et les enseignantes.

"Sur 26 jeunes filles qui, en 1958, firent chez nous une retraite de vocations, me dit une religieuse, 26 se destinaient aux petites soeurs du Père de Foucauld". Qu'après huit jours d'examen et de méditation, une seule ait conservé sa visée première ne modifie guère les données du problème. Les carmélites recrutent encore, mais pas le "Sacré-Coeur". Phénomène plus étrange : certains monastères déclinent, quand l'afflux des novices en pousse d'autres à essaimer. Tous deux inspirés par une spiritualité ignatienne, voués aux tâches d'enseignement, "Nazareth" se redresse, et le "Sacré-Coeur" stagne.

L'esprit souffle où il veut. Mais séduction ne signifie pas toujours vocation. Une jeune congrégation comme les petites soeurs, dont les règles pas encore fixées ne connaissent pas la sclérose, est une expression privilégiée de la spiritualité moderne et de son esprit apostolique : présence aux masses, contemplation dans le bruit même du monde et dans sa pâte, minuscules sous la tente des nomades ou sur la glace de l'Alaska. Cependant, comme les Bénédictins ont survécu à Saint François-d'Assise, les Dominicains aux Jésuites, et tous aux fils de Jean Bosco, la poussée vertigineuse de ce jeune arbre n'a pas étouffé la forêt des vieilles congrégations. Et si beaucoup semblent déjà moribondes, ou le sont effectivement, la faute n'en incombe pas à une spiritualité qui serait devenu désuète, mais à l'incapacité de certaines supérieures générales, de certaines prieures, à s'adapter aux besoins du monde, comme aux tempéraments des filles du XXe siècle.

La petite mort des congrégations

Qu'elles remontent aux Mérovingiens ou à Napoléon III, les congrégations religieuses féminines sont contemporaines d'une époque où la femme était sujette. D'une autorité paternelle à celle d'un mari ou d'une supérieure, de toute façons l'obéissance était son lot. Or elle jouit désormais, dans la cité et dans la famille, d'un nouveau statut. Le droit canon bien entendu, n'a pas aboli le voeu d'obéissance pour autant. Le choix d'une vie parfaite, à l'imitation de celle du Christ, rend l'obéissance inséparable d'une vocation religieuse ; mais ses modalités anciennes sont définitivement périmées.

Monastères et congrégations ont longtemps vécu à la façon des monarchies, ici autoritaire, là plus ou moins "maternaliste". Aujourd'hui encore, le poids d'habitudes que le temps a confondues avec la spiritualité même de l'ordre, l'attachement des vieilles religieuses au moindre détail de leur règle, rendent l'adaptation difficile. Une bonne supérieure ne doit-elle pas tenir compte des besoins de toutes ses filles ? Et les jeunes vocations se découragent ; et, faute de sang nouveau, les congrégations s'étiolent, devenant chaque jour plus inaptes à accueillir la jeunesse.

Le temps d'une réforme

Rome a compris l'urgence du problème. Les temps ne sont plus, ne seront plus jamais, où les religieuses hospitalières portaient trois fois par jour un pot de tisane et de douces paroles aux malades des Hôtel-Dieu, où les jeunes filles apprenaient au couvent les bonnes manières et la broderie, mais se piquaient fort peu d'érudition.

Pour accomplir une mission dont elles ont perdu le monopole, les religieuses doivent acquérir une compétence de professionnelles. Déjà les étudiants ne se retournent plus sur les "cornettes" devenues, dans les amphis, un spectacle quotidien.

Mais ce n'est encore qu'un premier palier. Il faut encore concilier la vie communautaire, l'observance de la règle, avec l'exercice d'un véritable métier.

Conciliation presque toujours impossible sans changer quelque chose à une règle rédigée en fonction d'autres exigences. Il faut choisir entre l'accessoire et l'essentiel, la lettre et l'esprit, la règle et la spiritualité qui l'anime. C'est un choix difficile : isolées dans leur couvent, les religieuses s'essoufflent à suivre l'évolution du monde. Mais c'est dans ce choix qu'une congrégation gagne, avec ses chances de vie, celle d'être véritablement apostolique, dans le domaine qui est le sien.

Vends tout et suis-moi

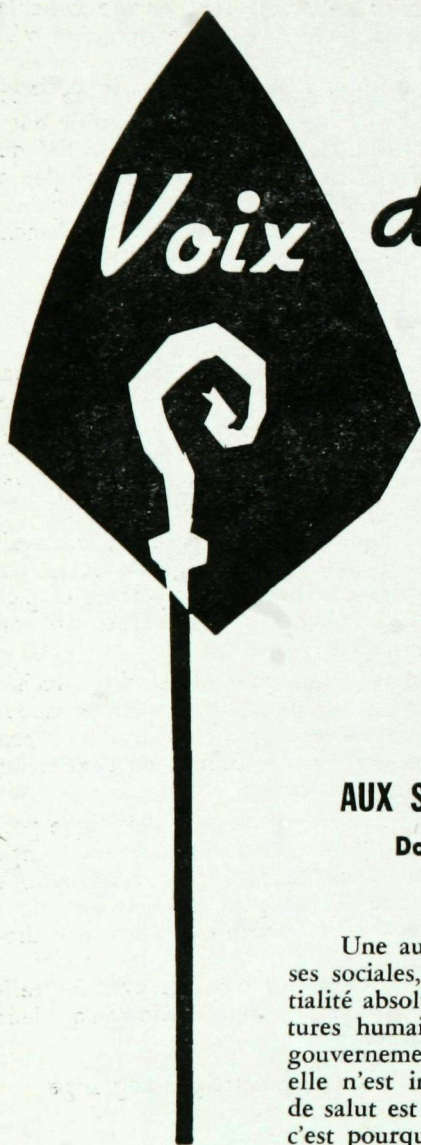
On a pu craindre que la promotion de laïcité ne rende caduques certaines formes de la vie religieuse. Lorsqu'on peut être assistante sociale, infirmière, professeur, voire missionnaire, lorsqu'on peut appartenir à un institut séculier, à quoi bon s'intégrer à une communauté, se lier par des vœux ? Pourtant, Dieu suscite encore des vocations religieuses ; des jeunes filles quittent le monde à seule fin de s'y insérer plus profondément.

Il y a un an, le livre intitulé "Au risque de se perdre", soulevait discussions et polémiques. On y voyait une jeune religieuse lutter en vain pendant 17 ans pour accorder sa vie d'infirmière compétente et passionnée avec les règles, les minuties, les horaires exaspérants de son couvent. Elle demandait à être déliée de ses vœux.

J'ai aimé le livre de Kathryn Hulme, parce qu'il me semble toucher du doigt l'essentiel : la gratuité de l'appel divin. Dès son noviciat, soeur Luce rue dans les brancards, luttant courageusement pour éteindre un esprit critique toujours en éveil. Elle vit dans son couvent comme de l'extérieur, lucide, appliquée, irrémédiablement incompréhensive.

La vocation est don de Dieu. Elle ne se mérite pas, ne s'explique pas, ne se justifie pas. Encore faut-il la discerner. Dans les premiers temps de l'Action Catholique, beaucoup d'aumôniers ont découragé des vocations religieuses pensant qu'elles pourraient être vécues, plus efficacement, dans le monde. L'enquête des mouvements spécialisés révèle que l'action catholique féminine a désormais pris conscience du problème des vocations religieuses. Il lui reste une autre tâche : créer des contacts avec les religieuses, arracher celles-ci à l'isolement et par là, stimuler la réforme qui leur rendra leur place privilégiée dans l'Eglise.

Madeleine Garrigou-Lagrange



Voix de l'Eglise

LES CLASSES ET L'EVOLUTION SOCIALE

LETTRE DE PIE XII AUX SEMAINES SOCIALES D'ITALIE

Doc. en Th. — 18 janvier 1959.

Une autre attitude de l'Eglise envers les classes sociales, c'est son indépendance et son impartialité absolues. N'étant pas prisonnières des structures humaines ni liée à telle ou telle forme de gouvernement, à tel ou tel régime économique, elle n'est inféodée à aucune classe. Son message de salut est destiné à tous, sans préjugés de caste ; c'est pourquoi l'Eglise, comme l'affirmait Pie XII dans le Radiomessage du 14 septembre 1952 aux catholiques autrichiens, "se doit à toutes les classes de la société" (4). En dehors et au-dessus des intérêts de parti, elle peut ainsi faire entendre à

L'ÉGLISE N'EST INFÉODÉE À AUCUNE CLASSE, MAIS ELLE A UNE PRÉDILECTION POUR LES PAUVRES

tous sa voix ; dans les conflits, sa place ne sera ni en deçà ni au delà des barrières qui divisent les parties opposées, mais au milieu, afin d'apaiser les dissensions et de promouvoir la concorde et la paix dans la justice. "L'Église — toujours d'après l'enseignement du Pontife régnant — n'a jamais cessé d'être pour ceux qui cherchent la justice et pour ceux qui ont besoin d'aide, mais jamais elle n'a été en principe contre un groupe, une catégorie ou classe sociale ; par contre, elle a toujours favorisé le bien commun de tous les membres du peuple et de l'État." (Radiomessage au LXXIII^e Katholikentag allemand, 4. 9. 1949) (5)

Mais si l'Église est un juge impartial, quand elle doit déterminer les droits et les devoirs des diverses classes en cas de conflit, elle ne peut, comme une mère cacher sa prédilection envers ceux de ses fils qui ont le plus besoin de défense et d'aide. Elle leur prodigue donc ses soins les plus affectueux, fidèle en cela aux enseignements et aux exemples de son divin Fondateur, qui a voulu naître pauvre et évangéliser de préférence les pauvres, les faibles, les opprimés. Dans son expérience millénaire, elle sait bien que souvent la misère abaisse et perd les âmes ; aussi, quand les circonstances le requièrent, elle ne cesse d'élever sa voix pour une grande justice et d'exiger de tous un sérieux effort en vue de créer des conditions sociales plus justes, plus humaines, plus dignes des enfants de Dieu.

L'ŒUVRE DE CONCILIATION SOCIALE DE L'ÉGLISE

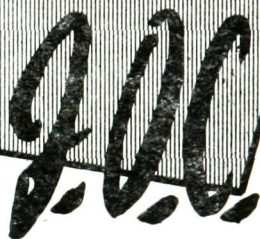
Nul n'ignore à quel point elle a contribué à la coexistence pacifique des classes sociales au cours des siècles, inflexible dans les principes, mais en même temps réaliste, compréhensive et modérée, maternellement empressée auprès des nécessiteux. Cette attitude, elle devait la montrer tout particulièrement à notre époque qui a assisté à l'aggravation des conflits entre les classes dans des proportions terribles et inconnues jusqu'à présent. En réalité, après les profondes transformations survenues dans l'économie du siècle dernier, par suite des progrès des sciences et de la technique, et, en même temps, avec le sursaut presque universel du prolétariat, bien qu'en des phases et à des degrés différents, la société s'est trouvée, spécialement en ce siècle, comme divisée en deux blocs opposés, que Léon XIII décrivait ainsi : "D'une part, des prolétaires qui, en grande partie, se trouvent indignement réduits à des conditions très misérables" et, d'autre part, "un très petit nombre de gens très riches qui ont imposé à la multitude infinie des prolétaires un joug presque servile". (Encyclique *Rerum Novarum*). Certains ont même considéré la société comme dominée par deux seules forces antagonistes — la classe ouvrière et la classe capitaliste — vouées à un conflit perpétuel, et l'histoire est comme le processus de la lutte irréconciliable de classes. L'Église a compris parfaitement la gravité de la situation ; et les nombreuses interventions de son magistère — surtout depuis l'Encyclique *Rerum Novarum* jusqu'au lumineux enseigne-

ments du Pontife régnant — constituent un mouvement impérissable de sagesse érigé pour l'élévation des humbles. De plus, elles ont posé par ailleurs la base théorique du processus de distension vers lequel en de nombreux pays, semblent s'orienter désormais les rapports entre les classes sociales . . .

LA CHARITE

Enfin, la réalisation de la justice sociale entre les classes doit être vivifiée par la charité. C'est là la note caractéristique du message social chrétien et le secret de sa force. La charité est, en effet, l'intégration nécessaire et la perfection de la justice dans le règlement de toutes les relations sociales. Ainsi que l'enseignait Pie XI dans l'Encyclique *Quadragesimo Anno*, si la justice peut supprimer les causes des conflits sociaux, elle ne suffit pas, en réalité, pour unir les cœurs (15). Elle ordonne de donner à chacun son dû, mais non de lui donner aussi du sien, non de se comporter avec le prochain comme avec un autre soi-même. Mais si la charité intervient, il se crée un climat nouveau, comme l'enseigne magistralement le Pontife régnant dans son Message de Noël de 1942, quand il parle du lien intime entre l'amour et le droit : Ce n'est pas l'amour ou le droit, mais une synthèse féconde : l'amour et le droit, Dans l'un et l'autre, tous deux radiations de l'esprit de Dieu, se trouvent le programme et le sceau de la dignité de l'esprit humain ; l'un et l'autre se complètent réciproquement, coopèrent, s'animent, se soutiennent, se donnent la main sur le chemin de la concorde et de la pacification ; tandis que le droit fraye la voie à l'amour, l'amour adoucit le droit et l'élève." Mais la charité est une vertu divine ; c'est une énergie qui est diffusée en nous par le Saint-Esprit, pour nous faire participer à l'Amour éternel, par le ministère de l'Eglise. Et si ce que l'Encyclique *Rerum Novarum* affirme est vrai — c'est-à-dire que le salut de la société doit en définitive être principalement le fruit d'une grande effusion de charité (16) — alors la fonction indispensable que l'Eglise, aujourd'hui comme hier, est appelée à exercer dans la cité terrestre, apparaît ici dans toute sa plendeur et toute son importance.

VIE DES MOUVEMENTS



POUR UNE ACTION CATHOLIQUE ADULTE

S. E. Mgr Norbert Robichaud,
Archevêque de Moncton

**Allocution prononcée au
dîner-causerie de l'Asso-
ciation des Jeunes Foyers,
le 18 janvier 1959.**

Monsieur le Président, Révérends Pères, Chers Jeunes,

C'est pour moi un grand bonheur d'être ici ce soir ; c'est presque la réalisation d'un rêve : je me rappelle quand je suis arrivé ici, il y a bientôt dix-sept ans, j'apportais avec moi la formule de l'Action Catholique spécialisée. Certes, je ne m'attendais pas, je ne prévoyais pas qu'une réalisation semblable à celle qui existe en ce moment dans l'archidiocèse allait se produire. C'est pourquoi j'en remercie ce soir tous ceux qui en sont les responsables ; je voudrais leur dire comment le coeur de leur Archevêque est content, comment il souhaite que l'initiative entreprise autrefois continue à faire sans cesse des progrès.

La semaine des jeunes Foyers, j'y ai pris part, et ce matin, encore à la Cathédrale, j'ai voulu mettre devant les yeux de tous les parents l'idéal du foyer chrétien. Ce soir, à la radio j'avais le bonheur de dire le chapelet aux intentions de votre Association, de concert avec cinq ou six couples choisis parmi vous.

Double rayonnement du foyer chrétien.

Je voudrais d'abord m'adresser à tout le monde sans exception, à ceux et celles qui ont suivi les cours du Service d'Orientation, sans avoir fait de l'Action catholique spécialisée. Je voudrais leur signaler ceci : ce que vous avez à faire maintenant c'est de vous efforcer de réaliser l'idéal qu'on vous a donné, et de mettre en pratique les principes que l'on vous a enseignés. Oh ! comme c'est grand comme c'est beau, comme c'est précieux pour l'Eglise et pour la Société que le mariage chrétien !

Ce matin, dans mon sermon, j'aurais voulu parler du rayonnement du foyer chrétien, je n'en ai pas eu le temps. Ce que j'ai manqué, je voudrais le reprendre ce soir. Il y a un double rayonnement du foyer chrétien celui qui consiste à former dans son sein les chefs sociaux dont nous aurons besoin demain ; et ensuite, le témoignage que doit donner la famille chrétienne à l'extérieur, sur ceux qui n'ont pas notre foi. D'abord, c'est un devoir pour les parents chrétiens de préparer les chefs dont nous avons besoin. Pendant la Session des Semaines Sociales que nous avons eues ici en septembre dernier, nous avons longuement étudié le rôle des chefs sociaux. Nous n'avons peut-être pas assez insisté sur la mission de la famille à cet égard. En tous cas, c'est à vous, jeunes foyers, qu'il appartient de cultiver les vocations des chefs que seront plus tard les prêtres et les missionnaires. Je pense souvent à ceci : nos belles familles acadiennes donnent-elles vraiment toutes les vocations sacerdotales, religieuses missionnaires qu'elles devraient donner ? Ce qui est certain c'est qu'elles pourraient en donner davantage. A vous donc chers jeunes, de vous "spécialiser" dans ce rayonnement de vos foyers, et de nous donner une véritable phalange de prêtres, et de religieuses, et de missionnaires. A cela, je vous prie de réfléchir car il y a là un devoir urgent . . .

Maintenant, permettez-moi d'adresser un petit message à ceux parmi vous qui ont fait de l'Action Catholique spécialisée. Sans doute, les paroles que je vais dire s'adressent à tous, mais elles seront surtout comprises des anciens dirigeants et dirigeantes de l'Action Catholique des jeunes ; chez eux, elles auront une résonance plus profonde.

Les jeunes foyers sont la semence de l'A.C. des adultes.

Ce soir, je ne puis m'empêcher de voir dans cette belle réunion de tant de jeunes foyers la semence de notre Action Catholique des adultes. Jusqu'ici, nous avons eu l'Action Catholique des jeunes ; c'était nécessaire d'avoir l'A.C. des jeunes avant celle des adultes ; pour être des apôtres complets et totalement engagés, il faut avoir grandi avec l'A.C., il faut que l'apostolat spécialisé ait grandi avec le militant ou la militante. Il est donc dans l'ordre ce soir de vous adresser un appel spécial en vue d'une Action Catholique spécialisée des adultes, d'une action catholique qui s'en aille pénétrer toutes les paroisses de notre archidiocèse.

Je suis particulièrement heureux de constater que l'Action Catholique des adultes part autour du foyer, autour de la famille. Qu'est-ce donc que

l'Action Catholique, si ce n'est la rechristianisation de toute la société ? Or la famille, mais c'est la cellule première, le fondement, la pierre angulaire de toute la société. C'est donc en partant de la famille que l'on arrivera à rendre chrétienne toute la société.

Mais d'une A.C. spécialisée et centrée sur les familles.

Notez encore que chez nous l'A.C. a été fondée sous le signe de la spécialisation. La spécialisation, c'est la christianisation des divers milieux de vie par des apôtres de ces milieux, formés et entraînés à remettre le Christ dans les institutions, y compris la famille. Donc, il n'est pas question de commercer l'A.C. des adultes par une association d'A.C. générale : je veux que la même formule soit adoptée pour les adultes que pour les jeunes.

Je souligne aussi le fait que dans l'A.C. spécialisée, il y a d'abord un mouvement, avec sa méthode et son but propre ; ensuite un ou des services, qui permettent au mouvement de rayonner. Par exemple, dans la J.O.C., ce "type achevé" de l'A.C., le service de préparation au mariage n'est pas la J.O.C., c'est un service de la J.O.C. Par conséquent, le Service d'Orientation des Foyers ne peut pas être l'A.C. spécialisée des adultes : lui, comme votre Association des jeunes foyers, doit servir de base à un mouvement d'A.C. bien caractérisé. Nous comptons donc sur vous pour nous donner le mouvement d'A.C. dont nous avons besoin, un mouvement basé et centré sur la famille partant du foyer et rayonnant sur l'autres foyers.

Après avoir traité du foyer chrétien et de son rayonnement sur d'autres foyers, nous voudrions ici rapporter un exemple. Il se poursuit à Montréal depuis plusieurs années des cours de religion pour les non-catholiques.

Le R. P. Beaubien, s.j. vient précisément de publier un volume sur l'Oeuvre du Catholic Forum Inquiry. Dans la première partie de cet ouvrage intitulé "Towards Unity in Canada", on traite des diverses confessions religieuses au Canada ; puis en deuxième partie, on relate des cas concrets de conversions. Ce sont les convertis eux-mêmes qui racontent leur expérience spirituelle en devenant catholiques. Or, savez-vous ce qui frappe en lisant ces intéressantes relations. C'est l'influence du foyer catholique. Plusieurs sont amenés par les circonstances — à la faveur des fréquentations entre jeunes gens et jeunes filles — à rendre visite à la famille de leur fiancée, ils sont étonnés de rencontrer tant de joie, de gaieté, de bonheur, de sérénité dans une famille catholique. En recherchant la cause, ils en viennent à trouver que c'est la foi catholique qui est au fond, responsable de cette charité et de cette union que l'on trouve dans les familles catholiques.

Voilà ce que nous voulons dire quand nous parlons de rayonnement du foyer chrétien. C'est bien de vous voir réunis pour discuter vos problèmes ; c'est mieux encore de constater les problèmes résolus, et de voir chaque famille servir de modèle et de témoin auprès d'autres familles.

Les jeunes foyers, levain dans la pâte.

D'ailleurs, l'A.C. spécialisée, qu'est-ce que c'est ? C'est le levain que l'on met dans la pâte pour qu'il la remue et la fasse lever. Le levain, c'est l'élite ; la pâte, c'est la masse. Le levain, il est ici ce soir, dans cette élite que constitue l'Association des jeunes foyers ; la pâte elle est là-bas dans votre paroisse, ce sont ces foyers qui dépendent de vous qui vous observent et vous regardent vivre. En souhaitant l'avènement d'une A.C. des adultes, je voudrais voir le levain déposé dans la pâte, un levain bon, authentique, non éventé — comme vous l'êtes, et soulevant la pâte, pour donner au Christ tous les autres foyers de notre pays.

Voyez, nous rejoignons ici ce que nous disions il ya un instant. Nous avons dans l'archidiocèse de Moncton, sur une population totale de 100,000 âmes, une population protestante d'environ 45,000. Tous ces gens qui n'ont pas comme nous le privilège de la foi catholique s'attendent que nous, les catholiques, allons leur donner l'exemple. Ils se tournent vers vous, jeunes foyers formés à l'école de l'A.C. spécialisée, et souhaitant recevoir de vous le témoignage de la doctrine catholique, les enseignements de l'Eglise sur le mariage chrétien, les méthodes de la tradition catholique touchant l'éducation des enfants.

Pour réaliser ce mouvement.

Voilà le rayonnement qui ne peut venir que d'un mouvement d'A.C. Le Service d'Orientation des Foyers, votre Association comme telle, ne peut pas exercer cette influence apostolique. C'est pourquoi je ne peux pas me contenter ni de votre Association, ni de son service, ni admirables qu'ils soient ni de votre Association, ni de son service, si admirables qu'ils soient. C'est C'est beau, c'est magnifique, mais ce n'est pas assez, c'est trop refermé sur soi-même, ça n'a pas assez d'ouverture, d'horizon apostolique. Faites-moi épauler cela à la mesure d'un mouvement d'A.C. authentique, et alors nous verrons des prodiges. Laissez le Saint-Esprit vous pousser vers la haute mer, laissez son souffle puissant vous emporter vers un apostolat fécond et surnaturel.

Tout cela est contenu dans ces paroles de Pie X, à l'Episcopat des Philippines : "Il faut que l'Action catholique, et en particulier les associations d'hommes et de femmes réagissent d'une façon appropriée contre de si grands maux (le divorce, l'union libre etc.). Ils réagiront tout d'abord et par-dessus tout en vivant eux-mêmes saintement dans l'état du mariage ; ensuite, en faisant connaître autour d'eux les enseignements de l'Eglise sur le mariage, comme nous les avons exposés et rassemblés dans notre Encyclique "Casti connubii" ; en éclairant et en assistant par les secours spirituels les parents dans l'accomplissement de leurs devoirs ; en préparant les nouveaux foyers par la formation profondément chrétienne de la jeunesse ; de sorte qu'en entrant dans l'état du mariage, cette jeunesse soit également instruite des responsabilités qu'elle contracte. Dans ce but, il convient de pousser à la dévotion envers la plus sainte des familles, la famille de Naza-

reth, en la proposant comme modèle aux parents et aux enfants, en lui consacrant la famille chrétienne, selon le désir, qui est aussi le nôtre, de notre prédecesseur".

Chers amis, je termine en répétant ce que je vous disais en commençant : c'est une grande consolation pour moi d'être ici ce soir. Je ne vous donne qu'une directive, mais celle-là je voudrais la voir gravée dans votre esprit et dans votre coeur. C'est que nous puissions voir surgir de votre Association un mouvement d'A.C. pour les adultes, un mouvement d'A.C. bien vivant, bien apostolique, bien rayonnant. A ce propos, je puis vous assurer que je vais vous donner un aumônier, le meilleur que je pourrai trouver. Et je prie notre douce Patronne Notre-Dame de l'Assomption de bien vouloir continuer à bénir notre apostolat laïc, notre chère Action Catholique. Nous demandons aussi à Notre-Seigneur Jésus-Christ de nous envoyer son Esprit pour que de chacun de nos foyers sanctifiés partent des effluves de vie qui s'en aille éclairer et réchauffer tous les foyers de notre pays, pour que de plus en plus nous puissions voir "par des foyers heureux, un monde meilleur".

Le problème des adolescentes.

Les 14-15 février dernier une rencontre nationale des dirigeantes fédérales et locales de la jeune-JOC, s'est tenue à Montréal pour étudier le problème des adolescentes ouvrières. Cette réunion groupait 85 responsables de onze diocèses du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Même si ces jeunes adolescentes ouvrières ressemblent extérieurement à leurs aînées, leurs problèmes sont différents à cause de leur situation d'adolescente. C'est ce que souligna Mme Marie-Paule Vinay dans une étude sur la psychologie des adolescentes.

A cette occasion, le résultat d'une enquête menée auprès de 750 adolescentes fut exposé aux participantes. Parmi les problèmes soulevés soulignons la fréquentation scolaire insuffisante (60% ont laissé l'école à 15 ans et moins), le manque d'orientation professionnelle, leur vie sentimentale, la famille (67.8% ont laissé l'école pour venir en aide à leurs parents.)

C'est donc dire que les problèmes de ces jeunes sont importants et demandent l'attention des responsables qui doivent travailler davantage en équipe tant au plan fédéral que local.

L'organisation du "Club des As", qui consiste en une série de rencontres amicales sur les problèmes de l'adolescence, fut discuté comme moyen technique de départ pour le secteur jeune-JOC. Aussi afin d'atteindre plus de jeunes le journal "La Voix des Jeunes" doit devenir, le journal de toutes les adolescentes.

Bref, cette rencontre souleva l'enthousiasme des responsables et nul doute qu'elle servira à l'expansion de ce secteur important.

Vers la formation d'une équipe de missionnaires jocistes.

En février dernier une équipe de filles se réunissait à Montréal pour jeter les bases d'une équipe missionnaire. Cette première rencontre avait pour but d'étudier les plans de la formation de cette équipe.

Le but ultime de cette équipe est de répondre au problème d'expansion de la JOC dans les pays plus dépourvus au point de vue apostolat laïc ouvrier. Une première étape consisterait en un stage de fondation et de préparation à la Centrale et ensuite à l'organisation de la JOC dans les diocèses qui demandent la JOC. Cette première étape réalisée, elles pourraient continuer leur engagement missionnaire dans des pays étrangers.

Souhaitons que ce généreux projet arrive à ses fins afin que tout le monde des jeunes travailleurs soit atteint par le mouvement.

23 caisses de prévoyance en marche.

Le programme sur l'argent s'est terminé en septembre dernier par la semaine nationale des jeunes travailleurs. Le slogan de la semaine était : "Brûle pas ta paie !" Et la grande solution mise de l'avant était la caisse de prévoyance.

Une expérience intéressante, celle de St-Joseph d'Alma, Lac St-Jean, invitait le mouvement à s'engager dans cette voie. Fondée, il y a 11 ans, par la J.O.C. d'Alma, la caisse de prévoyance a sans cesse progressé et compte environ 400 déposants avec un actif de \$40,000. On a décerné, à bon droit, le titre de "Caisse-Mère" à cette caisse d'Alma.....

A la suite d'Alma, 22 autres caisses ont été mises sur pied, un peu partout à travers la province. On estime à 300 déposants nouveaux qui viennent s'ajouter aux 400 d'Alma. Le 21 février dernier, une réunion nationale, la première du genre, groupait 29 responsables des caisses de prévoyance venant des diverses régions de la province.

On a discuté problèmes économiques des jeunes travailleurs, organisation technique des caisses, organisation des équipes de collecteurs etc.

Mais surtout on a insisté sur l'importance de mettre un esprit chrétien dans tout ce travail d'organisation. Il ne s'agit pas de faire épargner des dollars mais d'éveiller des jeunes à leurs responsabilités soit à l'égard de leur famille future.

Comme on le sait, les déposants signent un engagement qui leur défend de retirer leur argent sans avoir une raison sérieuse jugée par le comité d'administration de la caisse.

Dans la plupart des sections, l'équipe des collecteurs devient une équipe jociste dont le chef participe au cercle d'étude de la section.

Les 29 responsables ont exprimé leur gratitude aux Caisses Populaires qui ont aidé au départ et à la bonne marche des caisses et ont exprimé le voeu que cette assistance continue de se manifester de plus en plus.

VIE DES MOUVEMENTS



Réunion des présidents de sections du diocèse de Trois-Rivières.

C'est une magnifique initiative qui mérite d'être soulignée, car, espérons-le, elle aura suscité un renouveau d'enthousiasme dans le don de soi au service des foyers ouvriers et surtout une plus profonde compréhension de la grande responsabilité du président en L.O.C.

Dimanche, le 15 février dernier, tous les présidents de sections des quatre fédérations locistes du diocèse de Trois-Rivières se réunissaient pour une journée entière. Cette réunion débuta par la visite de S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque du diocèse, qui s'adressa à tous les assistants et les encouragea à continuer leur magnifique travail apostolique dans les divers milieux de vie et auprès des foyers ouvriers. C'était le début de la récollection prêchée par l'abbé Gaston Beauchesne, aumônier diocésain et l'abbé Léo Girard, aumônier diocésain adjoint, s'adressant respectivement aux hommes et aux femmes.

Le Comité National de la L.O.C. était représenté par les deux aumôniers nationaux ainsi que la présidente et le président national. Environ 100 personnes étaient présentes, tous présidents ou présidentes de sections ou dirigeants de fédération.

Tout d'abord chacun travailla à remplir le plus exactement possible l'examen de conscience des chefs d'équipe. On avait distribué à chacun un texte qui devait faciliter cet examen et dont les réponses étaient inscrites par chacun à la suite des questions posées. Cet examen de conscience abordait plusieurs questions précises s'appliquant directement aux chefs d'équipe. Voici les principaux items : foi en sa mission, sens de l'autorité, discipline, énergie réalisatrice, connaissance et amour des hommes, compétence, sens du réel. Pour chaque sujet d'examen on proposait un cas concret, et à la suite de ce cas, chacun répondait aux deux questions suivantes : ce que je fais ; ce que je devrais faire. Ce seul examen de conscience était un précieux instrument de nature à faire prendre conscience des aspects divers des responsabilités du président.

Ensuite pour le travail en commissions séparées, on utilisa une lettre fictive de démission d'un président ou d'une présidente à son président ou à sa présidente fédérale, dans laquelle étaient inclus les problèmes les plus habituels dans la vie d'un président. Les discussions préparèrent la plénière qui donna l'occasion de mises au point très enrichissantes. Durant le même laps de temps se tenait une commission spéciale pour tous les aumôniers présents. Cette initiative nouvelle en plus de permettre une précieuse rencontre entre personnes ayant les mêmes responsabilités et des préoccupations identiques, en plus de préciser des points de technique importants, laisse espérer pour l'avenir une action d'ensemble plus forte sur les divers milieux de vie influencés par la L.O.C.....

Des fiancés visitent des Foyers locistes à Valleyfield.

C'est une initiative des dirigeants du S.P.M. en collaboration avec la section lociste de Ste-Cécile de Valleyfield. Au cours d'une réunion du S.P.M. la suggestion fut lancée aux fiancés par les responsables : une rencontre dans un foyer lociste pour discuter de l'administration d'un foyer et du budget familial.

Sept couples locistes se partagèrent les 22 couples de fiancés et les reçurent dans leur propre foyer. Une discussion intéressée, sérieuse et joyeuse s'ensuivit dans un grand climat de confiance. Les points discutés à peu près partout sont les suivants : importance de problème de l'argent pour les futurs mariés ; l'ameublement du foyer ; le choix du logis ; le budget ; la bague de fiançailles ; le mariage et le voyage de noces ; le travail de la femme à l'extérieur après le mariage. C'était l'expérience de grands frères mise à la portée des frères cadets avant que ceux-ci s'engagent dans la même aventure.

La plupart ont trouvé la soirée trop courte. On s'est quitté tard ... avec beaucoup d'autres questions à poser et aussi à répondre. Il est à souhaiter qu'une telle expérience se répète ailleurs dans le sens d'une véritable entr'aide familiale.



APPRENEZ A CONNAITRE LES AVANTAGES
DE L'EPARGNE EN OUVRANT UN COMPTE

A

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

590 Bureaux au Canada

LAIT — CREME

BEURRE — OEUFs

BREUVAGE AU CHOCOLAT

Tout est mis en oeuvre pour
conserver à nos produits leur
saveur naturelle.



Pour la réparation de vos

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

ou pour obtenir des pièces de rechange

General Electric, Toastmaster, Renfrew
Electric, Samson Dominion, Hamilton
Beach, Canadian Beauty, Silex, Nutone,
Morphy Richards, Presto, Sunbeam, Ste-
wart, Westinghouse, Savory, Moffat, Knapp
Monarch, Fresh-O-Matic, etc.

Adressez-vous chez :

CHOQUETTE & COMPAGNIE Ltée

295 ouest, rue Villeneuve, Montréal

CR. 4-2411

55 ans d'expérience à votre service

GERMAIN & FRERE LTEE

Chauffage, plomberie, couvertures et ventilation
Agents pour les brûleurs à l'huile
TIMKEN & IRON FIREMAN

237, rue St-Antoine TROIS-RIVIERES Tél.: FR. 6-2555

Service de livraison
rapide

Prescriptions
remplies avec soin

ANTOINE LAROSE

Pharmacien — Chimiste

1262, rue St-Denis MONTREAL Tél.: UN. 1-6670

TÉL CLairval 9-2553

Garage Lapointe

VENDEUR — DODGE — DE SOTO

Distributeur de pièces et accessoires authentiques Chrysler

Réparations générales

7871, rue NOTRE-DAME est MONTREAL 5

Paradis  *Messier*

7042 Blvd. PIE IX
Montréal, Qué.

Tél.: RA. 1-4958

Spécialistes en Contrats d'Ameublement Complet pour
Hôpitaux, Institutions, Maisons d'enseignement, Bureaux, Hôtels, Motels,

VI. 5-6258

Toujours à votre Service

Maurice, André, Pierre, Jean-Louis
Courtiers agréés

BERNARDIN FRERES

ASSURANCES

Edifice ALDRED 507 PLACE D'ARMES MONTREAL